

Païement par prélèvement



Vous avez opté pour le prélèvement automatique de votre cotisation. Veuillez compléter la demande de prélèvement ci-dessous, le signer et joindre votre RIB. Envoyez le tout par e-mail : contact@unec-pdl.fr ou par voie postale à l'adresse : **3 rue Vasco de Gama - 44800 Saint-Herblain**

AUTORISATION ET DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT SEPA

OUI j'autorise le créancier ci-dessous à faire prélever en sa faveur, auprès de l'établissement teneur de mon compte, les sommes dont je suis redevable au titre de l'adhésion annuelle à l'Union Nationale des Entreprises de Coiffure Pays de la Loire.

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier. Le mandat devient automatiquement caduc en cas de non-utilisation pendant une période de 36 mois

Identifiant créancier SEPA
FR68ZZZ545103
Nom et adresse du créancier



**3 rue Vasco de Gama
44800 Saint-Herblain**

TITULAIRE DU COMPTE

Nom Prénom

Adresse

Ville Code postal

COMPTE À DÉBITER

Domiciliation

BIC (SWIFT)

IBAN

R.U.M. (référence Unique Mandat) n° adhérent

Type de prélèvement en 10 fois en 3 fois en 1 fois
(Cotisation de 58,80€ : 1 seul prélèvement)

Joignez votre rib.

Date / /

Signature :

Les informations contenues dans la présente autorisation seront utilisées pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 01/04/1980 de la commission informatique et libertés.

Parrainage 2025



Nous vous invitons à compléter ce document pour adhérer à l'Unec ou pour renouveler votre adhésion. Cochez les cases et complétez les renseignements demandés. Envoyez-nous votre bulletin par e-mail : contact@unec-pdl.fr ou par voie postale à l'adresse : **3 rue Vasco de Gama - 44800 Saint-Herblain**

Adhésion
tarif annuel TTC
(net de taxe)

Salon principal
avec salarié*
155 €

Salon
sans salarié
140 €

Coiffeur
à domicile
68,50 €

*Y compris apprentis

OFFRE PARRAINAGE = - 50%

(vous parrainez un nouveau salon, parrain et filleul bénéficient de 50% de réduction)

Salon principal

Salon à domicile

Salon sans salarié

Enseigne commerciale

Nom Prénom

Date de naissance / /

Adresse

Ville Code postal

Tél. salon Tél. portable gérant(e)

E-mail

N° siret

Date de début d'activité / / Effectif à ce jour salariés / apprentis

Salon Parrain

Enseigne

Adresse

Ville Code postal

N° siret

Date de début d'activité / / Effectif à ce jour salariés / apprentis

Montant total de votre cotisation : €

Paiement de la cotisation 2025
(cochez les cases correspondant à votre choix)

Par prélèvement

en 1 fois

en 3 fois

en 10 fois

Sauf cotisation à 58,80 € = prélèvement en 1 fois remplir le SEPA ci-après

Par virement : FR76 1380 7000 3636 0191 9069 369

BIC : CCBPFRPPNAN

Dès l'adhésion, celle-ci est due dans son intégralité, même en cas de résiliation en cours d'année. Le règlement par prélèvement en plusieurs échéances n'est qu'une facilité de paiement.



3 rue Vasco de Gama 44800 Saint-Herblain

Je refuse que l'Unec utilise mes données personnelles pour sa communication.

Date / /

Signature :

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé pour la gestion de nos adhérents. Conformément à la loi informatique et libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, au déréférencement, à la portabilité et d'opposition vous concernant et les faire rectifier en nous contactant.**Cette cotisation est à déduire intégralement dans votre comptabilité, au titre des frais et charges (art. 39 CGI) par inscription de la dépense au compte "Frais divers" (compte 628 en vertu des règles du PDG) de l'exercice auquel elle se rattache.